



Quels sont mes droits ????

Par **yawelle**, le **11/05/2008** à **08:39**

bonjour,

j'habite dans une maison il ya à coté un terrain de jeux. Entre mon terrain et le terrain de jeux il ny a pas de mur et le bruit de enfants nous dérange ainsi que le manque de tranquillité ma question est : Et ce que je suis en droit de demander à la mairie la construction d'une séparation ? ou du moins une participation à la construction d'un mur ?

merci de votre réponse

Par **cokeliko**, le **11/06/2008** à **12:00**

Bonjour

Pourquoi ne pas faire le mur de separation sur votre terrain ainsi vous aurez la jouissance complète de ce mur et surtout vous éviterez tout soucis de mitoyenneté